



VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

La Préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le département en vigilance jaune « Situation météorologique à surveiller » pour un risque de violentes rafales sous orages le jeudi 12 juin 2025, de 9h00 à 12h00.

Qualification de l'événement :

Risque de violentes rafales sous orages

Evolution prévue :

Les dernières prévisions font état d'un risque possible de rafales violentes sous orages. Celles-ci pourraient atteindre 90 km/h voire localement 100 km/h.

Conseils à votre attention :

- informer votre population,
- informer les organisateurs des rassemblements prévus sur votre commune de l'alerte météo en cours,
- porter une attention particulière aux zones de travaux en cours.

Conseils à relayer à vos administrés / conseils de comportement pour tous :

- se tenir éloigné des arbres, des cours d'eau, du littoral et des plages,
- prendre garde aux chutes d'objets,
- protéger sa maison et les biens exposés au vent,
- se tenir informé,
- ne pas intervenir sur les toits.